

## Institut de Recherche pour le Développement et la Qualité - Modification du plan de financement

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Par délibération du 15 décembre 1997, le Conseil Municipal a décidé de confier à la SAIEMB la réalisation de la construction de l'Institut de Recherche pour le Développement et la Qualité sur le Parc Scientifique des Montboucons.

Au cours de cette même séance, le Conseil Municipal a adopté le plan de financement prévisionnel de cette opération d'un coût estimé à 7 400 000 F HT et bénéficiant des participations suivantes :

- Région	2 670 000 F
- Etat	1 250 000 F
- Ville	apport du terrain
- Département	demande en cours
- District du Grand Besançon	demande en cours

L'opération est financée par emprunt pour la part non subventionnée.

Aujourd'hui, après instruction du dossier par les différentes collectivités, les participations des partenaires sont les suivantes :

- Région de Franche-Comté	2 670 000 F
- Etat (versés directement à l'Association)	750 000 F
- District	150 000 F
- Ville	apport du terrain

Pour maintenir l'équilibre financier de l'opération, la Ville est amenée à attribuer une subvention de 500 000 F à la SAIEMB, concessionnaire de l'opération.

Le Conseil Municipal est appelé à décider de ce nouveau plan de financement et, en conséquence, à inscrire au budget supplémentaire de 1999 au compte 92.90.6572.97042.30200 en dépenses la somme de 500 000 F par affectation partielle de l'excédent du compte administratif 1998.

«**Mme WEINMAN :** Je note aussi sur ce dossier que la dotation de l'Etat est passée de 1 250 000 F à 750 000 F. A-t-on des explications sur ce désengagement de 40 % sur un dossier important pour Besançon ?

**M. BOICHON :** Ce n'est pas un désengagement, simplement les nouvelles modalités d'attribution des subventions par l'Etat font qu'on ne doit pas en principe commencer les travaux avant qu'il y ait notification de cette subvention. Nous les avons commencés avant, donc l'Etat a diminué la subvention d'une manière provisoire pour nous réattribuer les 500 000 F sur un autre projet.

**M. ANTONY :** Simplement Monsieur le Maire je souhaite dire que la SAIEMB a remis les clés du bâtiment à l'IRDQ samedi dernier. Il est donc opérationnel et on l'inaugurera dès que l'IRDQ aura transféré son personnel et ses bureaux.

**M. LE MAIRE :** Une bonne nouvelle !».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

M. ANTONY, Président de la SAIEMB, ne prend pas part au vote.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 1999.